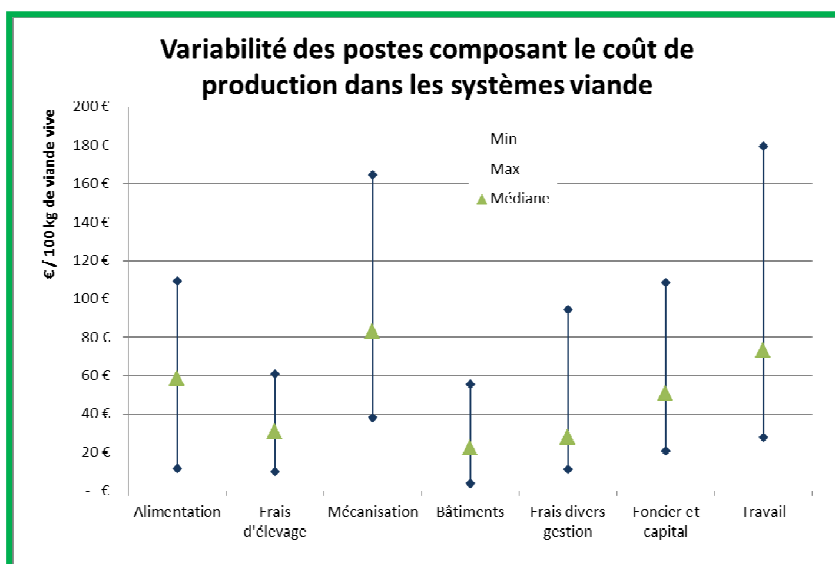


Dans les Ardennes, la Chambre d'Agriculture propose depuis 2013 des formations sur la thématique des coûts de production, à destination des éleveurs laitiers et allaitants. Sur l'exercice 2015-2016, 33 exploitations allaitantes ont fait l'objet d'un calcul de coût de production. La synthèse des résultats obtenus permet de tirer quelques enseignements et des pistes de travail pour améliorer l'efficacité économique des systèmes bovins viande.

▲ Forte variabilité de la rémunération permise et des coûts de production de l'atelier viande

L'approche coût de production isole l'atelier viande et identifie l'ensemble des produits et charges opérationnelles et de structure qui lui sont affectés. Le calcul permet ensuite d'aboutir à la rémunération permise par l'atelier viande bovine. Sur l'échantillon de 33 exploitations dont nous disposons pour la récolte 2015, on observe d'importants écarts de coûts de production et de rémunération entre les élevages. En moyenne, la rémunération permise par l'atelier allaitant atteint 1,09 SMIC/ UMO (salaire minimum de croissance par unité de main d'œuvre). Les exploitations du ¼ supérieur sont à 2,10 SMIC / UMO alors que celles du ¼ inférieur sont à - 0,11 SMIC / UMO. L'analyse par système montre que les systèmes engraisseurs de bœufs (6 exploitations : 2,09 SMIC/UMO), même si souvent une partie seulement des mâles sont engraisés et les systèmes naisseurs engraisseurs de taurillons (9 exploitations : 1,09 SMIC/UMO), ont de meilleurs résultats que les systèmes naisseurs (12 exploitations : 0,78 SMIC/UMO).

Le coût de production total, intégrant une rémunération de la main d'œuvre à hauteur de 1,5 SMIC par UMO, atteint en moyenne 363 € / 100 kg de viande vive (kg vv). Les systèmes naisseurs se situent en moyenne à 382 € / 100 kg vv, les naisseurs engraisseurs de bœufs atteignent en moyenne 352 € / 100 kg vv alors que les systèmes naisseurs engraisseurs de taurillons qui produisent des volumes de viande plus importants sont en moyenne à 325 € / 100 kg vv. Une analyse détaillée des différents postes composant le coût de production montre que la variabilité se situe à tous les niveaux.



Néanmoins, les postes à l'origine de la plus forte variabilité du coût de production sont l'alimentation (achats de concentrés et fourrages, frais engagés sur la SFP et surfaces autoconsommées), les frais d'élevage (frais vétérinaires notamment), la mécanisation (carburant, entretien, réparation, petit matériel et amortissements) et le travail (rémunération forfaitaire du temps passé par la main d'œuvre affectée à l'atelier).

Productivité animale et productivité du travail : 2 leviers de dilution des coûts

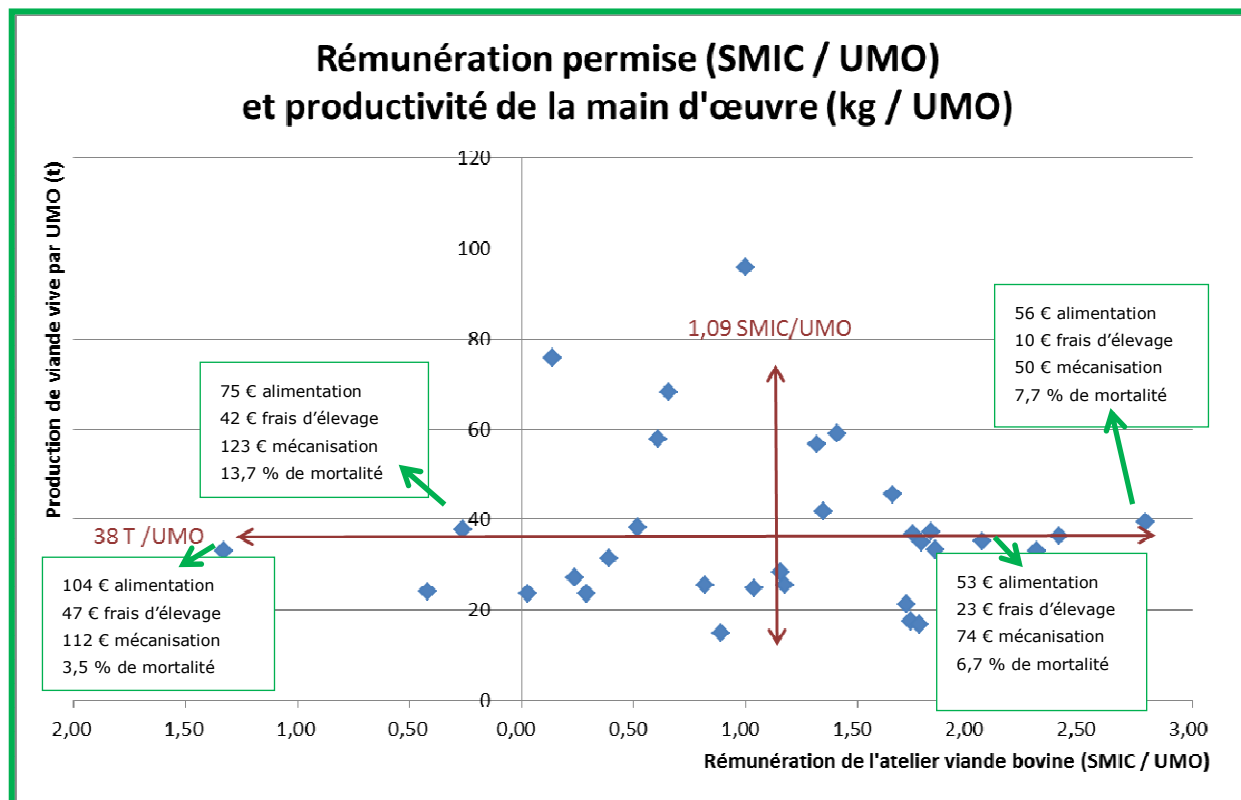
Le nombre de kilos de viande est un facteur d'analyse important dans l'approche coûts de production car chaque coût est ramené au kilo produit. A coût de production équivalent, plus de kilos permettent de diluer les charges.

	Moyenne 2015	Quart supérieur
Rémunération permise (SMIC / UMO viande bovine)	1,09	2,10
PBVV / UGB	299 kg	311 kg
Taux de mortalité des veaux	8,0 %	5,6 %
PBVV / UMO	38 000 kg	36 000 kg

L'analyse de la productivité animale se fait au travers du critère production brute de viande vive par unité de gros bétail (PBVV/UGB). Son optimisation peut se faire grâce à une conduite stricte de la reproduction, de la politique de réforme et de renouvellement pour limiter les temps d'improductivité, mais aussi grâce à la maîtrise des mortalités et des itinéraires de production. Les choix génétiques sont également importants.

Dans les exploitations du quart supérieur la production de viande vive par UGB est supérieure de 12 kg à la moyenne, que l'on peut relier notamment à une meilleure maîtrise de la mortalité des veaux (5,6 % contre 8 % en moyenne et 11,1 % pour le quart inférieur).

Concernant la productivité du travail, même si l'on constate une énorme variabilité dans l'efficacité du travail au travers du critère viande vive produite par unité de main d'œuvre (PBVV/UMO), pour une production de 38 t de viande par UMO (moyenne de l'échantillon), la rémunération permise varie de -1,33 SMIC à 2,79 SMIC / UMO. Ce n'est donc pas le facteur d'explication majeur de la rentabilité de l'atelier. Cependant, un éleveur qui arrive à augmenter sa productivité sans accroître les charges peut diluer le coût de production et améliorer sa rémunération.



A noter que la main d'œuvre bénévole n'est pas prise en compte dans cette approche. Or elle est souvent présente, dans des proportions variables, en particulier dans les exploitations où la productivité est supérieure à 40 000 kg / UMO.

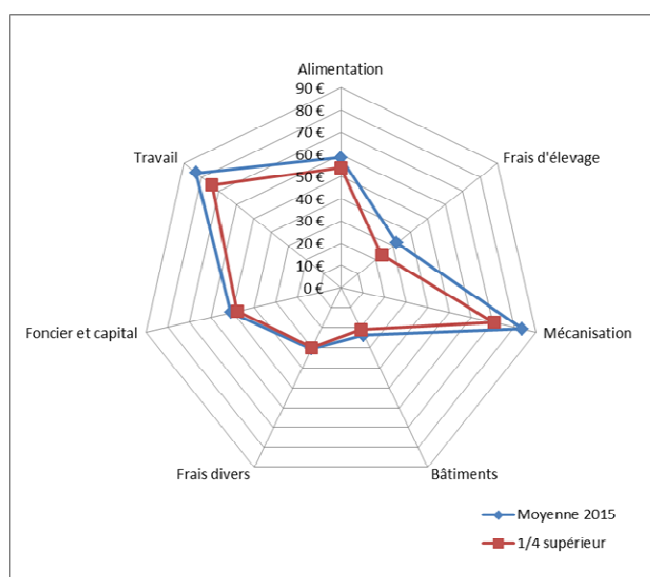
➤ Hiérarchiser les priorités pour améliorer la rentabilité de l'atelier

Nous avons cherché à identifier les leviers mis en œuvre par les exploitations se trouvant dans le ¼ supérieur (triées sur le critère rémunération permise). Ces exploitations se caractérisent par un coût de production inférieur de 41 €/100 kg par rapport à la moyenne et de 88 €/100 kg par rapport au ¼ inférieur. Cet écart par rapport à la moyenne est le fait d'une meilleure maîtrise de l'ensemble des postes, dont le coût alimentaire (- 4 €/100 kg), les frais d'élevage (- 8 €/100 kg), les frais de mécanisation (- 13 €/100 kg), le coût du travail (- 9 €), alors qu'il y a peu d'impact des autres charges de structure (frais divers et foncier). La conduite technique rigoureuse du troupeau, basée sur un système d'alimentation cohérent et économe et la stratégie d'équipement sont donc les leviers les plus importants pour maîtriser du coût de production et agir sur la rentabilité de l'atelier viande bovine.

Coût de production 2015 en système allaitant (33 exploitations analysées)

¼ supérieur établi sur la rémunération permise par UMO exploitant de l'atelier viande

	Moyenne 2015	Quart supérieur
Alimentation	58 €	54 €
Frais d'élevage	32 €	24 €
Mécanisation	84 €	71 €
Bâtiments	24 €	21 €
Frais divers	31 €	30 €
Foncier et capital	51 €	48 €
Travail	83 €	74 €
Coût de production total (€/ 100 kg vv)	363 €	322 €
Rémunération permise (SMIC /UMO)	1,09	2,10



Source : Chambre d'Agriculture des Ardennes

➤ Alimentation et mécanisation : 2 postes clés sur lesquels des marges de progrès existent...

Parmi les charges opérationnelles, c'est au niveau du **coût alimentaire** que l'éleveur peut le plus agir. Les systèmes avec bœufs identifiés comme les plus rémunérateurs se différencient sur ce poste (44 €/100 kg) par rapport aux naisseurs (55 €) et aux naisseurs engraisseurs de taurillons (75 €). Les leviers identifiés au cours des formations pour diminuer le coût alimentaire sont :

- maximiser la part du pâturage et la valorisation de l'herbe : un pâturage bien géré permet des croissances importantes à coût réduit avec très peu ou pas de complémentation en concentrés
- viser l'autonomie fourragère, récolter des fourrages de qualité et combiner des fourrages complémentaires pour limiter le recours aux concentrés et notamment aux correcteurs azotés
- aloter les animaux pour pouvoir adapter l'alimentation au plus juste par rapport aux besoins de chaque lot en fonction de l'âge, du stade physiologique et de l'état des animaux. Des vêlages groupés sont fortement recommandés pour faciliter une conduite en lots rigoureuse et faciliter le travail
- privilégier la valorisation de céréales, protéagineux, méteils produits sur l'exploitation ou l'achat d'aliments simples pour reconstituer les concentrés adaptés à la complémentation des fourrages de l'année, plutôt que l'achat de formulations coûteuses.

La recherche de plus d'autonomie alimentaire est souvent gagnante, mais autonomie ne veut pas dire autarcie. Il est nécessaire de calculer ses coûts d'opportunité chaque année, afin de choisir l'approvisionnement le plus intéressant en fonction des prix des ressources disponibles sur le marché et des coûts de revient des productions de l'exploitation.

S'agissant de **la mécanisation**, c'est le « péché mignon » de bon nombre d'exploitants. Différentes dérives peuvent être constatées chez ceux qui ont les coûts de mécanisation les plus élevés :

- équipement individuel pour disposer du matériel dès qu'on en a besoin,
- doublons entre le matériel en propriété et celui en CUMA
- nombre de tracteurs beaucoup plus important que le nombre de chauffeurs pour « éviter de décrocher »,
- surdimensionnement du matériel et de la puissance des tracteurs par rapport aux surfaces à exploiter,
- renouvellement accéléré ou achat superflu de matériel pour répondre à des enjeux fiscaux pas toujours justifiés

L'achat de matériel en copropriété ou en CUMA sont des pistes intéressantes, sous réserve que les investissements réalisés soient raisonnés (dimension en cohérence avec les besoins des utilisateurs et la puissance de leurs tracteurs) et que la gestion du matériel (entretien, plannings d'utilisation...) soit rigoureuse.

Pas d'économie d'échelle évidente !

Ces dernières années, le prix de la viande payée au producteur n'a pas suivi l'évolution des coûts de production. Les éleveurs ont cherché à compenser les marges plus étroites par l'agrandissement et l'augmentation de la taille des troupeaux. La productivité de la main d'œuvre s'est accrue, mais en s'appuyant sur des bâtiments, de l'équipement et de la mécanisation, de telle sorte que les charges de structure n'ont pas été diluées et ont même parfois progressé plus vite que l'accroissement de productivité du travail. L'efficacité économique s'est donc souvent dégradée dans les systèmes viande bovine.

Toutefois, dans l'échantillon de 33 exploitations dont nous disposons, les exploitations du quart supérieur sont plus grandes que la moyenne (+ 21 ha et + 15 vaches).

La comparaison des coûts de production entre les troupeaux de moins de 50 vaches et ceux de plus de 90 vaches allaitantes montre un coût de production inférieur de 51 €/100 kg vv et une rémunération permise supérieure (+ 0,4 SMIC / UMO) pour les plus gros troupeaux. Cet écart est essentiellement imputable au moindre coût du travail (- 37 €/100kg) rendu possible par le gain de productivité de la main d'œuvre ou dans certains cas grâce à l'aide de main d'œuvre bénévole.

Effet taille du troupeau sur le coût de production en 2015


	Moins de 50 VA (8 élevages)	Plus de 90 VA (8 élevages)
Alimentation	49 €	66 €
Frais d'élevage	33 €	36 €
Mécanisation	98 €	84 €
Bâtiments	20 €	25 €
Frais divers	36 €	24 €
Foncier et capital	59 €	46 €
Travail	103 €	66 €
COÛT DE PRODUCTION TOTAL	398 € / 100 kg vv	347 € / 100 kg vv
PRODUIT TOTAL	368 € / 100 kg vv	337 € / 100 kg vv
PBVV / UMO (kg)	31 000 kg	42 000 kg
Rémunération permise	0,81 SMIC / UMO	1,21 SMIC / UMO

Source : Chambre d'Agriculture des Ardennes

Se différencier par le produit dégagé

Le coût de production ne suffit pas à lui seul pour analyser la rentabilité de l'atelier viande bovine. Il faut le comparer avec le produit dégagé qui, lui aussi, peut varier selon les exploitations. Un coût de production un peu élevé n'est pas forcément gênant, si le produit dégagé en parallèle permet d'y faire face.

Les leviers d'optimisation du produit dégagé sont à deux niveaux :

-  maximisation du niveau de valorisation commerciale des kilos vendus, en vendant des animaux bien finis, adaptés au marché et à des périodes favorables. La recherche de plus-

value en commercialisant en circuit court est aussi un levier intéressant lorsque la main d'œuvre n'est pas limitante.

- optimisation des aides couplées (date de demande ABA, aides légumineuses et protéagineux...) et éventuellement souscription de mesures agro-environnementales.

Attention, un faible niveau de productivité peut améliorer artificiellement le produit par 100 kg de viande. Il est donc primordial de s'assurer au préalable que la productivité animale est conforme aux objectifs.

Le produit dégagé par l'atelier viande bovine atteint en moyenne 342 € / 100 kg de viande vive, dont 226 € de produit viande, 110 € d'aides et 6 € d'autres produits. Comme pour le coût de production, le produit dégagé est très variable (entre 231 € et 550 € /100 kg dans notre échantillon). On constate peu d'écart sur le produit entre le quart supérieur (trié sur le critère rémunération permise) et la moyenne. Dans les exploitations du quart supérieur on observe toutefois un produit ramené aux 100 kg de viande vive très légèrement supérieur à la moyenne (+ 10 €/100 kg de produit viande et - 6 €/100 kg d'aides). Pour rappel, ces exploitations ont également une meilleure productivité animale que la moyenne.

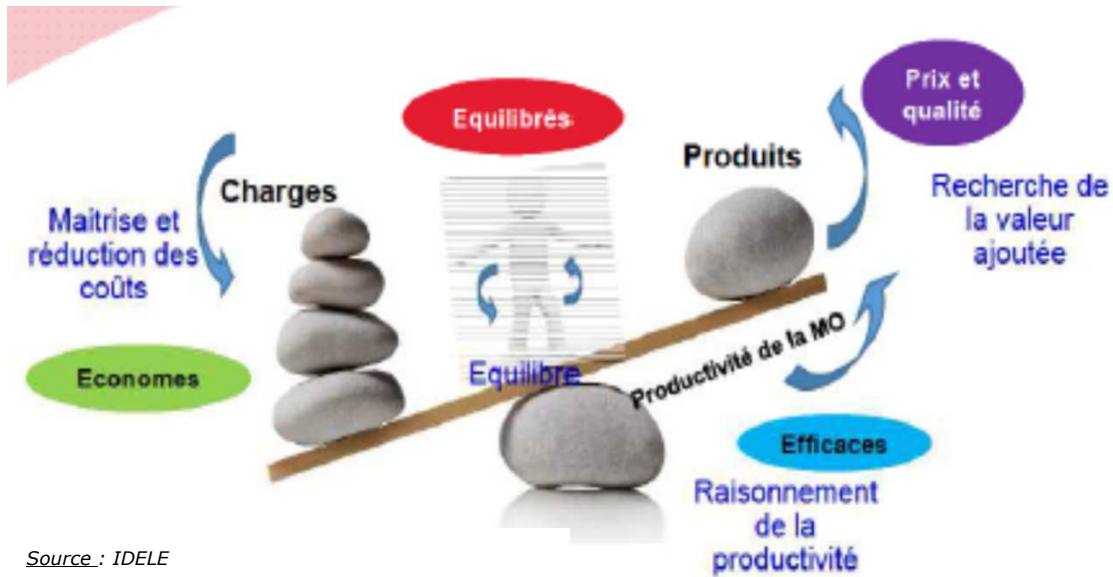
	Moyenne 2015	Quart supérieur
Rémunération permise (SMIC / UMO)	1,09	2,10
Coût de production total / 100 kg vv	363 €	322 €
Produit total / 100 kg vv	342 €	346 €
Produit viande / 100 kg vv	227 €	237 €
Aides totales / 100 kg vv	110 €	104 €
Prix moyen du kg vif vendu	2,38 €	2,45 €
Prix de revient pour 1,5 SMIC/UMO	2,62 €	2,10 €

L'écart observé sur le produit viande est à rattacher à une meilleure valorisation des kilos vendus (+0,07 €/kg vif). Cette meilleure valorisation se retrouve dans les exploitations qui concilient un choix de race et de mode de commercialisation en cohérence avec le système d'exploitation. En matière de mode de commercialisation, les éleveurs commercialisant une partie de leur production en circuit court atteignent en moyenne un prix du kilo vif vendu de 2,68 €/kg vif après déduction des charges affectables à ce mode de commercialisation.

Améliorer la rentabilité de l'atelier viande : un équilibre à trouver !

En conclusion, l'efficacité économique des élevages passe donc à la fois par la maîtrise du coût de production, une bonne productivité des animaux (kg de viande/UGB), des investissements raisonnés et maîtrisés pour contenir le poids des charges de structure, la recherche de l'autonomie alimentaire, mais aussi un volume de production suffisant et en adéquation avec la main d'œuvre disponible pour gérer l'atelier avec une charge de travail supportable. La production de bœuf, bien que souvent décriée, est rémunératrice, surtout si elle est associée à des créneaux de

commercialisation spécifiques. Enfin, les modes de commercialisation en circuit court et la race du troupeau peuvent être source de valeur ajoutée pour améliorer la rémunération de la main d'œuvre.



Le prix de revient, prix auquel il faudrait que la viande soit payée pour rémunérer le travail à hauteur de 1,5 SMIC, se situe en moyenne 2,62 € / kg vif. Ce prix est généralement atteint pour la vente des broutards, mais pour la viande cela équivaut à un prix de 4,76 € / kg de carcasse (avec un rendement de 55%). Ce chiffre moyen cache lui aussi des écarts puisque dans le quart supérieur, le prix de revient est de 2,10 € /kg vif, soit 3,81 €/ kg de carcasse.

Vous souhaitez vous situer et calculer votre cout de production ?

Rapprochez-vous de votre technicien GDA ou inscrivez-vous aux formations prévues cet automne :

➤ **Coût de production viande bovine : 26/10 et 28/11**

Contact : Joël MARTIN 03-24-33-71-14

➤ **Coût de production lait : 24/10 et 23/11**

Contact : Cécile GOISET 03-24-33-89-69